



BOVINS VIANDE

Les éleveurs de bovins viande de la CR défendent une juste rémunération de leurs produits, notamment si l'on considère les très nombreuses contraintes qu'ils se sont vus imposer au cours des dernières années et qui ont été renforcées par les réformes successives de la PAC.

L'absence de revenu pour les éleveurs rend ce secteur très fragile. Le problème est avant tout structurel, amplifié par des effets conjoncturels : contextes géopolitiques, sanctions économiques internationales, problèmes sanitaires, crises d'autres secteurs...

La France reste encore un grand pays d'élevage avec le plus important cheptel allaitant d'Europe. Mais pour combien de temps ? Un cinquième à un quart des animaux sont produits pour l'export, alors que la France importe de la viande bovine pour satisfaire la demande de son marché intérieur. Vous ne comprenez pas la logique ? Nous non plus !

L'inadéquation de notre production à nos besoins pénalise d'abord les éleveurs en les exposant à d'importantes fluctuations de prix, mais aussi les consommateurs contraints d'acheter des viandes aux origines et conditions de production incertaines.

La reconquête du marché intérieur offre donc des perspectives intéressantes à moyen terme, mais il faudra pour cela s'attaquer au fonctionnement même du marché et ainsi mettre les éleveurs à l'abri des crises cycliques.

Il faut ajouter à cela les effets collatéraux de chaque crise laitière. Chaque cycle de capitalisation/décapitalisation du cheptel laitier perturbe fortement le marché de la viande bovine. Les vaches laitières abattues représentent plus d'un tiers de la viande bovine produite.

La contractualisation, telle qu'elle est actuellement proposée, ne constitue pas une sécurisation pour le vendeur mais une sécurisation de l'approvisionnement des acheteurs. L'application de la loi EGalim2 reste très variable et ne garantit toujours pas un prix qui prend en compte les coûts de production. Une fois encore, les agriculteurs, pourtant premiers maillons de la chaîne, sont pris pour la variable d'ajustement. Les éleveurs de la CR ne demandent rien d'autre qu'une juste rémunération de leurs produits, à travers une production régulée au niveau européen.

Aujourd'hui, les trésoreries des exploitations sont au plus bas. Il est impératif de sortir du modèle actuel qui affaiblit toujours plus les éleveurs face à un secteur aval de plus en plus concentré. Au lieu de cela, l'Union européenne négocie toujours plus de traités (Tafat/TTIP, UE/Nouvelle-Zélande, etc.). Ces traités pourraient inviter dans nos assiettes des viandes produites on ne sait ni où ni comment, et parcourant des milliers de kilomètres, alors que la qualité de la viande française est reconnue de tous. En parallèle, les attaques institutionnelles sur la viande se font de plus en plus nombreuses : blocage de l'interdiction d'utiliser les

dénominations animales pour les protéines végétales par le conseil d'État, modification de la directive sur les émissions industrielles de la Commission européenne pour taxer les exploitations de plus de 150 UGB, peu importe le mode de production, etc. La section Viande de la CR souhaite une revalorisation de l'image de l'élevage bovin en France et la reconnaissance des services, notamment environnementaux et paysagers, rendus par les éleveurs.